



Saisie sur compte par l'ursaff

Par **Flaviliz**, le **15/07/2024** à **11:40**

Bonjour, j'ai eu un retard de paiement à l'Urssaf à cause d'un changement de banque. Tout de suite quand je m'en suis rendu compte j'ai écrit à l'Urssaf pour régularisé ma dette (demande d'échelonnements) n'ayant pas de réponse je me suis rendu sur place et est réglé ma dette dans l'intégralité. 1 semaine plus tard des huissier de justice son venue saisir mon compte. Aujourd'hui ils refusent de ma rendre l'intégralité de la somme prétextant des frais de dossier (s'élevant à plus de 300€) puis je faire quelque chose?

Par **miyako**, le **21/07/2024** à **17:58**

Bonjour,

Il faut adresser une lettre de réclamation à l'URSSAF via votre espace PRO en envoyant la copie du reçu de paiement directement à l'URSSAF .Ce devrait être régulariser assez vite ,ca il s'agit d'une erreur de leur part.

Cordialement